Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16655**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Production Industrielle spécialité Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine	Université de Lorraine, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 300 Spécialites plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle forme des personnels de niveau II capables d'agir pour :
la prévention des risques technologiques et industriels,
la protection des hommes,
la protection des infrastructures et biens de l'entreprise,

de prévoir et contrôler:
les risques environnementaux,
les risques alimentaires et sanitaires,
le développement durable.
Les professionnel maîtrisent aussi la mise en œuvre des processus, méthodes et outils du suivi, de l'amélioration des politiques de qualité et/ou de qualité/sécurité/environnement (OHSAS 18 001, MASE, HSE, ...).

Les compétences concernent :

- les approches législatives et réglementaires,
- les risques chimiques (REACH),
- les risques toxicologiques
- l'environnement acoustique et électromagnétique,
- les plans de transports,
- les risques thermiques,
- la gestion des déchets.

Dans ce dernier cas, on notera que réhabiliter un terrain en friche sans réaliser une étude de pollution des sols est une prise de risque inutile. Aujourd'hui, seules les **installations classées** pour la protection de l'environnement (ICPE) y sont assujetties lors de leur cessation d'activité. Mais il existe en France un nombre important de sites pollués, non recensés ICPE, au passé industriel parfois ignoré de tous. Les personnels issus de la formation doivent posséder les compétences minimales pour gérer un tel dossier. Cette compétence sera développée par l'intervention des organismes officiels et des professionnels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel s'intégrera aussi bien dans une PME-PMI que dans de grandes entreprises et/ou dans les services publics chargés des problèmes de risques et d'environnement.
Il sera capable de mener une fonction d'animateur sur les problèmes liés aux risques spécifiques de l'emploi dans lequel il sera affecté.
Services de sécurité des entreprises et organismes de recherche

Inspecteurs des installations
Ingénieur hygiène et sécurité
Chef de service environnement
Responsable environnement
Responsable service sécurité
Manageur service risques industriels

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- jury de diplôme
- contrôle des connaissances
- obligation d'avoir la moyenne pondérée au stage + projet industriel

- fiche annexe au diplôme

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury de délivrance de la Licence Professionnelle, nommé par le Président de l'Université sur proposition du responsable de la LP validée par le directeurs, est composé d'enseignants intervenant dans la formation et de professionels (au moins 25%) : 3 personnes, dont 1 professionnel
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Commission d'admission et de validation selon les règles en vigueur à l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

9 avril 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

13 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

iutty-scolarite-contact@univ-lorraine.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meurthe-et-Moselle (54) []

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Thionville-Yutz

Historique de la certification :